

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [3]

Artikel: Les oubliées de l'image

Autor: Ambord, Hélène

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PC: UN AUTRE ECLAIRAGE

A propos du débat sur les cours de protection civile destinés aux femmes (FS janvier 1986).

Votre approche, intéressante certes, est à saluer dès lors qu'elle n'est pas a priori totalement négative (témoignage de Mme Brigitte Dommen en particulier). Elle est cependant lacunaire et cette lacune est peut-être à l'origine d'une partie de vos griefs (votre éditorial et l'article de Mme Marielle Budry). Je m'explique... subjectivement estimerez-vous peut-être puisque je suis responsable du service de renseignement dans l'organisme de protection civile de ma commune de Lancy.

Exposant brièvement ce que sont les buts de la PC et certains aspects de l'instruction, vous omettez d'en décrire l'organisation. Or celle-ci, passée la formation de base puis éventuellement de spécialisation ou d'encadrement (à Bernex ou à Versoix pour le canton de Genève, voire à Berne pour certains cours) est essentiellement du ressort communal et, à ce titre, repose sur l'activité entièrement bénévole de volontaires : chef local, cadres de l'état-major, responsables des différentes formations à tous les niveaux, hommes et femmes ayant suivi des cours de perfectionnement et prêts à donner un peu (parfois même beaucoup) de leur temps, en sus évidemment des obligations légales, parce que dans un pays tel que le nôtre, neutre et à vocation défensive, une organisation qui se préoccupe de protéger la population civile leur paraît mériter leur engagement.

Ce type d'organisation amène les responsables locaux de la PC à œuvrer avec l'autorité civile — et cette collaboration est particulièrement directe, étroite et enrichissante dans certaines communes — pour mettre en place l'outil le plus efficace possible. A ce niveau, croyez-le bien, il n'est vraiment pas question d'un système « machiste » ou même d'un ordre masculin dans lequel les femmes auraient à s'intégrer ou non, mais d'une tâche à accomplir de la meilleure manière possible (constructions d'utilité publique, planification et aménagement des places protégées, de l'alimentation en eau, formation, exercices d'entraînement, etc) et qui ne postule aucun a priori autre que les capacités et l'engagement personnel.

Certes les effectifs de la PC sont dans leur très grande majorité masculins : l'obligation de servir pour certaines catégories de la population en est la cause. Certes aussi les fonctionnaires voués à l'administration de cette organisation sont presque tous des hommes, à l'image de maintes autres sections de la fonction publique (ce dont je ne me réjouis pas). Mais la Protection civile peut néan-

moins compter sur de nombreuses instructrices (volontaires également, mais rétribuées) et plusieurs femmes sont devenues responsables d'une formation dans un organisme communal (section sanitaire, par exemple) sans que, à ma connaissance, l'essentiel de leur réflexion ou de leur effort ait tenu à une difficulté de « se mouler dans des structures mises en place sans elles ». Ou préférez-vous que leur sensibilité n'est pas la même que la vôtre ? Qu'il y a deux (ou plus) catégories de femmes ? Que vous savez ce qu'il convient de penser de la Protection civile — et de la société en général — et elles pas ?

Pardonnez-moi ces questions un rien perfides et aussi d'avoir tenté assez longuement de donner à la question un éclairage un peu différent de celui d'un simple antagonisme Hommes/Femmes.

Didier Fleck,
Petit-Lancy

1) Une adhésion à la PC ne me paraît en effet pas exclure quelque doctrine ou quête que ce soit, pacifisme ou autre.

2) Je n'ai rien contre M. Pierre Reymond personnellement, mais je trouve qu'il y a quelque indécence à condamner à plusieurs mois de prison un homme qui répugne à apprendre à tuer son prochain et à deux jours d'arrêt (en lui tressant d'autre part des couronnes) celui qui refuse d'aider à prendre des dispositions pour sauver ou protéger son voisin devant une menace civile ou militaire.

LES OUBLIEES DE L'IMAGE

A propos des résolutions du colloque « Vers une éducation non sexiste » (FS février 1986).

Dans les résolutions précitées, j'ai lu avec un intérêt particulier celle concernant « une meilleure éducation à la lecture de l'image ».

A ce propos, j'attire votre attention sur le Dictionnaire encyclopédique Larousse en 1 volume, Librairie Larousse, Paris, 1979. En le consultant, vous constaterez que dans la mesure où elles représentent des êtres humains, les illustrations se rapportent avant tout à l'homme. Les femmes sont en très nette minorité et entrent dans les catégories : muses, danseuses, nus, allégories, maîtresses d'hommes célèbres. Quelques grandes figures féminines de l'histoire y sont représentées et, par exemple, la reine Juliana et quelques autres. Grace Kelly, doublement célèbre en sa qualité d'actrice de cinéma et de princesse de Monaco n'est ni représentée ni même mentionnée. On cherche en vain une photographie de Golda Meir ou d'Indira Gandhi. Les hommes, eux, sont représentés en force.

La même remarque s'applique à l'ouvrage « Encyclopaedia Universalis » en 18 volumes et quelques volumes complémentaires, France SA, 1985. Sans être aussi sexiste dans ses illustrations (ou ses articles), elle représente en priorité l'homme. Au chapitre « Enfance », par exemple, surtout des garçons. Exception faite d'une bonne illustration et légende concernant une fillette, les quelques rares images se rapportant au sexe féminin mettent l'accent sur « le stade oral », et « la coquetterie ».

Je suis persuadée qu'il existe maints autres encyclopédies et dictionnaires qui mériteraient d'être revus sous l'angle féministe...

Si ce n'est déjà fait, il serait utile d'attirer l'attention des Associations féminines internationales sur ce phénomène et d'intervenir auprès des auteurs de tels ouvrages pour éliminer les causes de discrimination à ce niveau.

Hélène Ambord,
Zurich

DEFENSE GENERALE : UNE IDEE POUR LA PAIX

Cette lettre fait suite à la « lettre ouverte » adressée par l'ADF de Bâle et les Femmes pour la Paix au DMF quant à la présentation des résultats de la consultation sur le rapport Meyer (FS novembre 1985).

La « consultation sur le rôle de la femme suisse dans la défense générale » est-elle terminée ? Je n'en suis pas sûre. Du côté de l'armée, peut-être, mais pas de celui des femmes qui ont participé à cet important sondage, pour expliquer qu'elles sont prêtes à « servir » leur patrie, à condition que ce soit en dehors de tout cadre militaire.

Lorsque le Département militaire a engagé une fonctionnaire pour débouiller la montagne de lettres reçues à Berne, il était facile de prévoir les consignes qui seraient données pour ce travail. Pas moyen de les contester, puisque ce gigantesque courrier est maintenant la propriété des autorités fédérales.

Pour nous qui vivons à l'âge de la machine à écrire, du papier carbone et de la photocopie, il devrait être possible de récupérer presque tous les textes qui expliquent pourquoi beaucoup de femmes suisses voudraient pouvoir, plutôt que de se préparer à la guerre, aider à construire la paix entre les peuples.

Peut-être une (ou des) étudiantes d'une université romande pourraient-elles faire de cette recherche un travail de séminaire ou de mémoire ?

Yolande van Muyden,
Genève